

## Marie Étiennette Baudon (circa 1653/11.11.1699 SAD)

Orpheline de père et de mère, Étiennette se retrouve hébergée à la Salpêtrière, hôpital accueillant, entre autres, des orphelines de la région de Paris. À l'âge de 18 ans, elle se laisse tenter par la grande aventure. C'est décidé, elle va faire sa vie dans la nouvelle colonie d'Amérique !

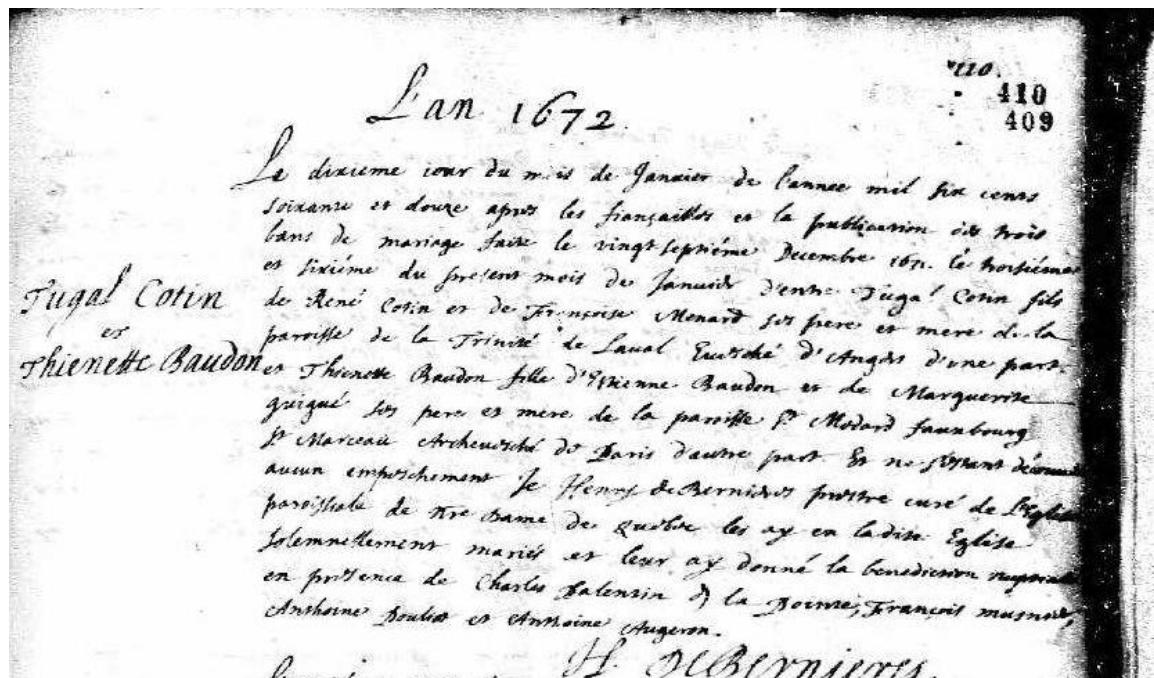
En compagnie de 26 autres jeunes filles, dont Marie-Reyne Charpentier et Marie Halay qui seront ses voisines à de Maure à un moment donné de leur existence, elle se rend au port de La Rochelle. Voyage long, voire difficile; elles n'arrivent à Québec qu'à la fin juillet 1671. Contrairement à plusieurs de ses consœurs, Étiennette ne se précipite pas sur le premier venu en vue d'un mariage dans les semaines qui suivent. Elle prend davantage son temps et, après avoir conclu le contrat de mariage et fait publier les bans pendant trois semaines consécutives, elle épouse enfin un habitant du nom de Tugal Cotin.

Onze enfants et pas moins de 88 petits-enfants assureront la pérennité des noms de Tugal et de Cottin.

Natif du bourg de Laval dans la province d'Anjou, Cotin est en Nouvelle-France depuis 1665, au moins. Son nom figure dans les recensements de 1666 et 1667 comme domestique chez Sébastien Liénard, dans la région du Cap Rouge. Le 2 novembre 1671, Cotin achète d'André Parmentier une terre de trois arpents de front sur trente de profond dans la seigneurie de Maure, pour la somme de 90£. A-t-il attiré la jeune Baudon en lui disant qu'il avait déjà son habitation et qu'il était prêt à la recevoir? Avait-il encore des travaux à faire pour qu'ils puissent aller vivre sur cette terre?

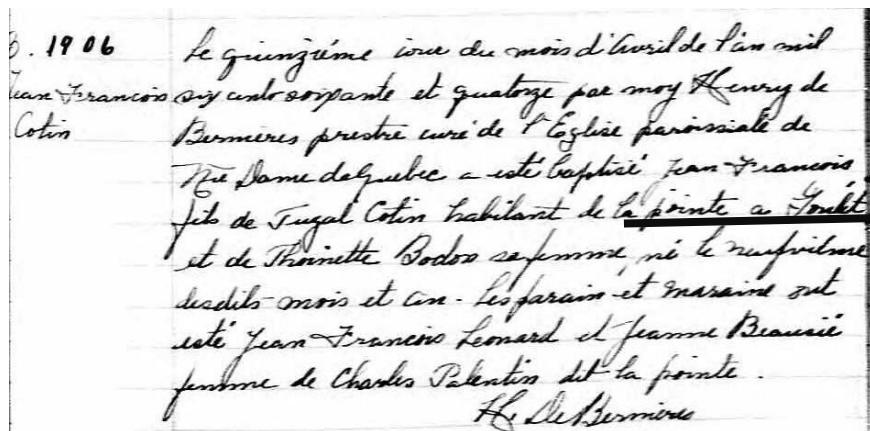
De toute façon, Étiennette et Cotin se marient le 10 janvier 1672 en l'église de Notre-Dame de Québec. Remarquons qu'un des témoins se nomme Anthoine Augeron. Celui-ci va se marier le lendemain avec Marie Halay, compagne d'Étiennette depuis leur séjour à la Salpêtrière. L'autre témoin, Anthoine Pouliot demeure lui aussi dans le secteur «est» de la seigneurie de Maure.

Acte de mariage de Cotin Dugal et Étiennette Baudon le 10.01.1672, registre Notre-Dame de Québec



Un premier enfant vient au monde le 9 avril 1674 : Jean François. Le baptême a lieu à Québec même. Le document indique qu'ils sont habitants de la pointe à Goulet (à la hauteur du club de golf de Cap-Rouge), toponyme qui a résisté au temps et qui nous indique très bien où est située la terre de Cotin.

1) Acte de baptême de Jean François Cotin du 15.04.1674, registre Notre-Dame de Québec



Le 5 août 1674, Cotin agrandit son bien en faisant l'acquisition de la terre voisine appartenant également à André Parmentier. Cette terre a déjà dix arpents en culture et Cotin s'engage à la payer 400£, plus quarante minots de blé et cent planches de pin.

Le 24 juillet 1676, un deuxième garçon, Jean, se pointe le bout du nez. Le baptême a eu lieu à la Coste St-Ange, chez Mathieu Amiot sans doute, car la fille de celui-ci, Catherine Ursule, servira de marraine. Jean Poireau, un proche voisin sera le parrain.

2) Acte de baptême de Jean Cotin né le 24.07.1676, registre Notre-Dame de Québec

2263     Le vingt-septième jour du mois de juillet de l'an mil six  
Jean     cent soixante seize paroisse de la ville de Québec  
Cotin     pensionnaire au séminaire de Québec a été baptisé Jean  
(+Baudouin) fils de Tugat Cotin habitant de la coste St Ange et  
d'Étiennette Godon sa femme, né le vingt quatrième  
du présent mois. Le parrain et marraine ont été  
Jean Poireau et Catherine Ursule Amiot fille de  
Mathieu Amiot.  
H. De Bernières.

Cotin travaille souvent en compagnie de ses voisins à des contrats de fournitures de planches de pin, par exemple. Il est fort à parier que les terres de Cotin et de ses voisins sont remplies de bois de cette essence !

Le 11 septembre 1677, le sieur Juchereau de la Ferté lui accorde son titre de concession pour sa terre de six arpents de front sur trente de profond. Mais Cotin profite de toutes les occasions pour agrandir son domaine. Le 18 juillet 1678, il acquiert la propriété d'un voisin, Jean Mezeré, pour 300£, élargissant sa terre qui fait maintenant dix arpents de front!

Le 28 janvier 1679, un troisième garçon vient au monde. Il sera prénommé Louis. Le missionnaire Germain Morin écrit qu'il a été baptisé au lieu-dit Villeneuve ! Le parrain se nomme Nicolas Jeudy, habitant de Maure à l'époque et la marraine est Marguerite Blaise, une autre Fille du Roy, habitant à quelques arpents d'Étiennette et Cotin.

3) Acte de baptême de Louis Cotin né le 28.01.1679, registre Notre-Dame de Québec

Louis Cottin

Le vingt-quatrième jour du mois de Juillet de l'an mil six cent soixante et six mort par epre Gérardin Morin fratre millionnaire du Séminaire de Québec a epe bottié à ville-nouvelle Louis, fils de Jean Cotin habant due leire et d'Epiphante Baudoin sa femme, né le vingt-huitième Janvier de la proterre anxi. ses parents es maraîchers habant due leire.

Le quarante-troisième jour du mois de mars de l'an mil six cent soixante et dix-neuf  
par mon Seigneur déclarant que de cette date au moins

Au recensement de 1681, Cotin déclare avoir quinze arpents de terre en valeur; le couple est donc propriétaire d'une concession parmi les plus développées à de Maure.

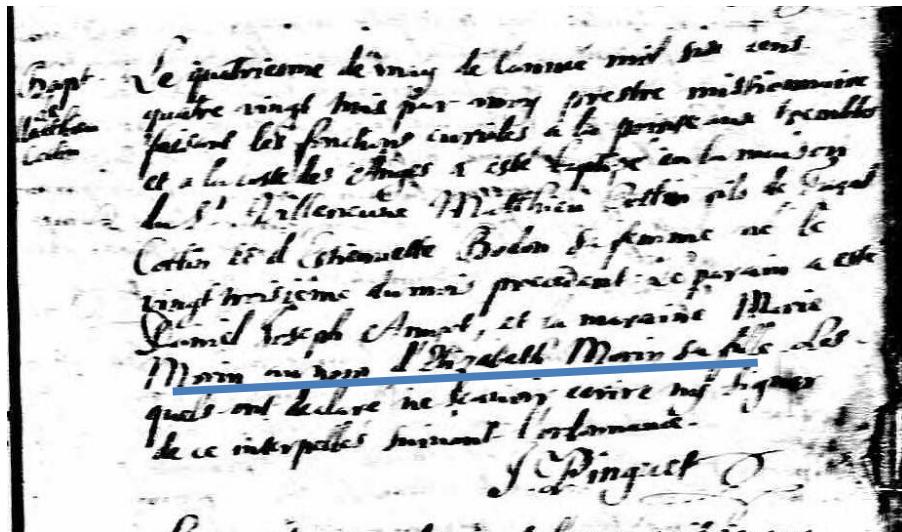
Décidément, Cotin et Étiennette ont la recette pour engendrer des garçons! Le 6 mars 1681 voit naître un petit Joseph. Izaac Harnois et Françoise Brière, toujours des voisins, lui serviront de parrain et de marraine.

4) Acte de baptême de Joseph Cottin baptisé le 10 mars 1681, registre de Neuville

les de Gaspard le 10 juillet Je laisse à la veuve de Gaspard  
un acte fait par son père lequel il y a plusieurs  
années vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 10 heures du matin  
auquel Gaspard Coker fils de Jean et veuve  
de Jeanne femme de Gaspard Coker le veuve de  
veuve veuve de Jeanne et veuve de Gaspard  
faisant déposition par son fils Gaspard Coker  
il appelle la veuve qui est une femme de son père  
la veuve veuve de Gaspard Coker ayant signé le  
mardi 1<sup>er</sup> juillet devant le notaire

Un autre garçon, le cinquième, vient au monde le 23 avril 1683, soit Mathieu. Le baptême a lieu chez Mathieu Villeneuve, et le parrain est Joseph Daniel Amiot, un des fils de Mathieu et la marraine sera Marie Morin au nom de sa fille, car Élisabeth ne pouvait être présente à ce moment-là.

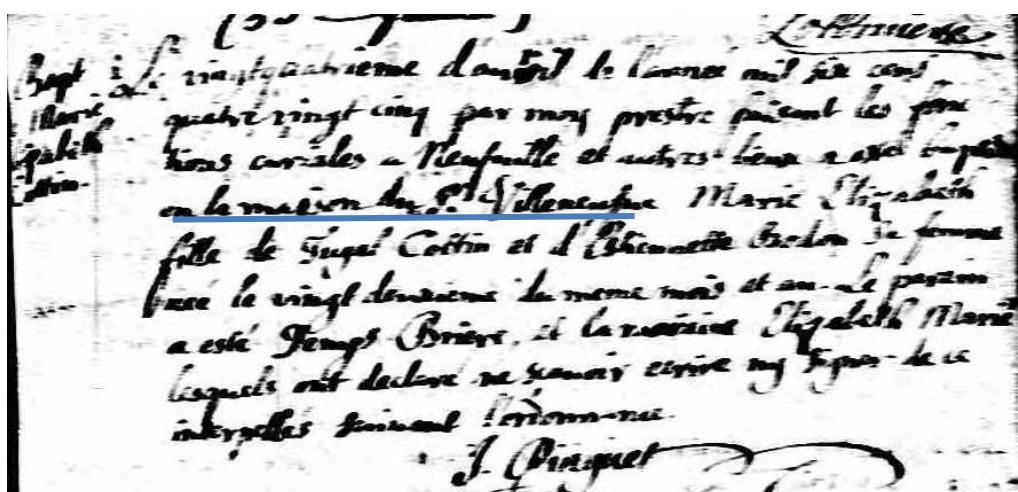
5) Acte de baptême de Mathieu Cottin né le 23 avril 1683, registre de Neuville



Même s'il possède une des plus grandes terres de la seigneurie, Cotin loue le 16 avril 1684, pour une période de neuf ans, la terre de Jacques Rousseau pour 18£ par année.

Un sixième enfant se pointe à l'horizon et c'est une première fille pour le couple Cotin-Baudon; elle se prénommera Marie Élisabeth en l'honneur de sa marraine, Élisabeth Marie (Le Marié). Son parrain s'appelle Denis Brière et le baptême a lieu chez Villeneuve.

6) Acte de baptême de Marie Elizabeth Cottin née le 22.04.1685, registre de Neuville



Le 1<sup>er</sup> octobre 1685, Cotin s'engage envers Jean Caillier pour labourer etensemencer sa terre moyennant 10£ par arpent.

Une autre petite fille, Marie, se joint à la famille, le 28 août 1687. Le baptême aura lieu à Québec; le document révèle que la marraine est Marie-Reyne Charpentier, la petite compagne d'infortune d'Étiennette qui avait fait la traversée avec elle en 1671! Malgré les distances et les moyens de communication inexistant, on voit que les liens tissés dans les durs moments demeurent intacts.

7) Acte de baptême de Marie Cottin baptisée le 21.09.1687, Registre de Notre-Dame de Québec

Baptême, sous-jurément le septembre de l'an mil six  
cent quatre-vingt-sept, a été baptisée, par moy François  
Cottin, prieur, curé de cette paroisse, Marie, fille de Louis Cottin  
28 aout, Étiennette, bâton de fer, née le vingt-huitième du mois d'août, l'an mil  
six-vingt-sept, le parrain a été, guillaume page, marie.  
Le parrain a été, Madame Caraby malibot le  
parrain a été, et la marraine a été, Marguerite Harnois.  
Laurier Repier le 20.09.1687 devant le notaire  
guillaume page, prieur.

Deux autres enfants se rajoutent à la famille, Marie Françoise, vers 1690, et Charles, vers 1692. Cependant, leurs actes de baptêmes ont disparu. Le 12 décembre 1693, un dixième enfant vient au monde et on lui donne le prénom de Jean-Baptiste. Selon l'acte conservé dans les archives paroissiales de Neuville, le baptême a eu lieu chez Madame Villeneuve, à la coste des Anges. Le parrain et la marraine seront Jean Dubos et Marguerite Harnois, de proches voisins.

10) Acte de baptême de Jean Baptiste Cotin le 15.12.1693, registre de Neuville

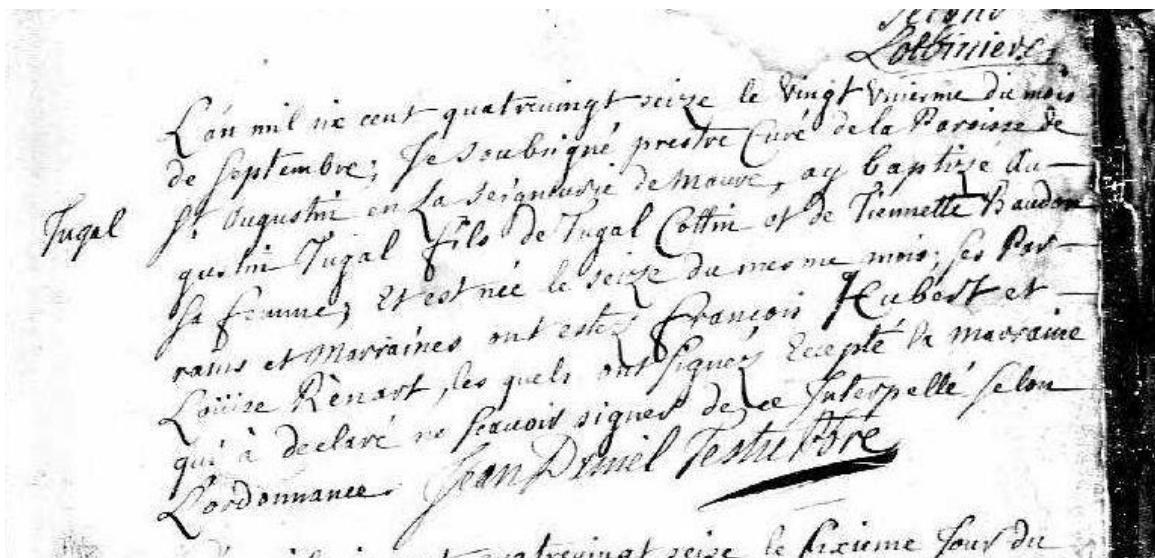
L'acte de baptême du Mois de Décembre de l'an mil six cent quatre-vingt-trois par moy le sacrement d'autel fait au nom de l'Esprit Saint à l'église de Neuville pris à la Côte de l'Assomption  
Mme Etienne Cotin née à l'Assomption  
et son époux François Cotin père de l'enfant  
Mathieu Cotin, père baron de Placine est né à l'Assomption  
et Marguerite Renart femme d'Étienne Cotin  
de la saide Côte de l'Assomption au service d'Etienne Cotin  
épouse d'Etienne Cotin  
Le dit Etienne Cotin loue la terre de l'Assomption de l'Assomption  
au dit Mathieu Amiot contre 400 anguilles et 20£ par année.

On possède très peu d'informations concernant Jean-Baptiste. Il mourra le 10 avril 1748 à l'âge de 54 ans, célibataire. Son acte de décès précise qu'il résidait à Saint-Augustin.

Le 18 avril 1696, Cotin loue, pour une période de neuf ans, la terre de Mathieu Amiot contre 400 anguilles et 20£ par année.

Le 16 septembre 1696, Étiennette met au monde son 11<sup>e</sup> enfant ! Elle a 43 ans! On l'appellera Augustin Tugal. François Hubert et Louise Renart, qui demeurent tout près de Cotin et d'Étiennette, seront les parrain et marraine.

11) Acte de baptême d'Augustin Tugal baptisé le 20.09.1696, Registre de Saint-Augustin-de-Desmaures



Ses onze naissances, sans compter les possibles fausses couches, la vie rude et difficile sur une terre à bâtir ont sans doute contribué au décès prématuré d'Étiennette, à l'âge de 46 ans. Elle eut une vie sans histoire; cependant, quelques mois avant son décès, elle s'en prend à une dame qui vient cueillir des fraises sur la terre de son voisin Amiot. Étiennette enguirlande cette dame, lui intime l'ordre de s'en aller et va même jusqu'à l'assommer à coups de poing. La victime ira voir un chirurgien et portera ensuite plainte, évidemment contre Thiennette ! Coupable, elle est condamnée à payer les frais du chirurgien et les dépens. Cet épisode semble nous faire voir une femme brisée, malade, qui s'emporte pour bien peu finalement. La sentence semble prendre ces faits en compte, puisqu'elle est, somme toute, plutôt légère compte tenu de l'agression commise.

Étiennette meurt donc le 11 novembre 1699, quelques mois après ce méfait. Que Philippe et Estienne Amiot aient fait office de témoins à ces funérailles témoigne bien de toute la place que la petite Fille du Roy tenait dans la communauté de Saint-Augustin.

Acte de sépulture d'Étiennette Baudon le 11.11.1699, registre de Saint-Augustin-de-Desmaures

*quarante et neuf*  
L'an mil six cent quatre-vingt-dix-neuf le vingt et ottoembre  
d'anno de Nauebrol a este inhumé dans le cimetière de l'Augustin le  
Corps de Etiennette Baudon femme de Tugal Cottin laquelle est decedee dans  
la Communion de N. Mere de l'église apant receu l'aveuement de la pessi-  
me et p. tristesse et constance d'aktion que de <sup>un preneur</sup>  
de Philippe Amick et Etienne Amiot dequelz ont declare de  
Baudon avoir suffisant due interpellé son condamné P. Testu  
*not*

Plus tard, en 1702, Cotin fera procéder à l'inventaire de leurs biens. Michel Langlois, dans son Dictionnaire biographique, en donne les principaux éléments, soit 20 arpents de terre cultivés et sa terre évaluée à 700£. Une maison de 26 pieds par 20 pieds est estimée à 300£. Grange et étable ont une valeur de 270£.

Cotin restera veuf jusqu'à la fin de ses jours. Il décède à l'Hôtel-Dieu, le 25 mars 1709.

De leurs onze enfants, huit feront d'Étiennette et Cotin des grands-parents à 88 reprises! Nul doute qu'ils méritent de voir leurs noms dans la liste des bâtisseurs de la nation.

Tugal, le prénom de Cottin, deviendra rapidement un nom de famille pour certains de leurs descendants. On dira même parfois « Tugal dit Cottin » en inversant nom et prénom de l'ancêtre. Dugal est aussi une modification de Tugal. Les Cottin seront présents à Saint-Augustin jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle. Leurs descendants portent aussi les noms de Béland, Bonhomme, Bourbeau, Desroches, Gaboury, Meunier, Monier, Monin, Poireau.

Nous retrouvons aussi leurs descendants dans les familles portant les noms suivants : Bélanger, Belleau, Bergevin, Boivin, Bordeleau, Bouchard, Chevalier, Chrétien, Dubois, Lafontaine, Lachance, Lamothe, Langevin, Lessard, Massicotte, Migneault, Paquet, Penisson, Pépin, Prévost, Savard, Sévigny, Travers. Bref, la descendance de ce couple de pionniers a contribué à peupler toutes les régions du Québec et de l'Amérique du Nord.

Denis Desroches  
Le 23 janvier 2018

## Bibliographie

- 1) Sylvio Dumas Les Filles du roi en Nouvelle-France, Société historique de Québec, Québec, 1972, cahier d'histoire #24,382o.
- 2) Landry Yves. Les Filles du roi au XVII siècle, orphelines en France et pionnières au Canada, Montréal, Leméac, 1992, 430 pages.
- 3) Langlois, Michel. Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700) A.N.Q. La maison des Ancêtres, 1998, 4 tomes.
- 4) Trudel, Marcel. Le terrier du Saint-Laurent en 1674; de la Côte-Nord au lac Saint-Louis Tome 1, édition Leméac. Ottawa, 1972.

## Sites Internet

1. [www.ancestry.ca](http://www.ancestry.ca)
2. <http://www.bang.qc.ca>   <http://pistard.bang.qc.ca>
3. [www.genealogie.umontreal.ca/fr/LePrdh](http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/LePrdh)
4. <http://histoiresaugustin.com/> site internet de la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures
5. <http://www.migrations.fr/700fillesroy>